

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)	Séance du 13 avril 2023 Par suite d'une convocation en date du 6 avril 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 13 avril 2023 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 09 Votants : 10 Délibération n° 19_2023	Etaient présents : Alexandre BAUDET, Jérémie COURLET, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, André MORARD, Béatrice TISSOT, Marie TROUILLET, Céline GEORG, Gaëlle MESSINA Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Yanis ETHEVE, Christelle DEROBERT, Carole ETTORI (a donné pouvoir à Nicolas GIROD), Aline SIMOES, Marie-José GIUSTI, Rémi BESSERER Secrétaire de séance : Alexandre BAUDET

Objet : VOTE DES SUBVENTIONS 2023

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Associations	OBSERVATIONS	Montant accordé
MJC du Vuache	Subvention calculée par nombre d'habitants	8 386.00 €
Association 120 (bar associatif 120 route de la Fruitière)	(voir 2 ci-dessous)	200.00 €
Savoie Biblio	Subvention calculée par nombre d'habitants	1 200.00 €
Souvenir Français		100.00 €
AFN		100.00 €
Fédération sportive des Usses	(26X15 €) Subvention calculée par nombre d'adhérents	390.00 €
Stimulusses		100.00 €
Panier du cœur		500.00 €
Protection civile		100.00 €
Basket ASF	(8X15 €) Subvention calculée par nombre d'adhérents	120.00 €
Choucas	(4X15 €) Subvention calculée par nombre d'adhérents	60.00 €
Graine d'Amis		100,00 €
Vélo Club	(3 X15 €) Subvention calculée par nombre d'adhérents	45,00 €
ASJ74	(4 X 15 €) Subvention calculée par nombre d'adhérents	60,00
On's Bouge		100.00 €
Union Bouliste		100.00 €

Les Barracoins	(voir 1 ci-dessous)	200,00 €
Loisirs du Vuache		100,00 €
Les galets pour la vie		100,00 €
Mission locale		100,00 €
Nez rouge		100,00 €
Espace Femme		100,00 €
Mutame Savoie Mont Blanc	(3 X 39 €) Subvention calculée à partir du nombre d'adhérents	117,00 €
TOTAL		12 478,00 €

Monsieur le Maire précise que la subvention versée :

- 1) aux Barracoins contribue financièrement à la location de la salle de répétition à l'école du Triolet pour un montant de 100 € annuel.
- 2) à l'association 120, nouvellement créée, d'un montant exceptionnel de 200 €, est un coup de pouce pour son lancement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET	Le secrétaire de séance, Alexandre BAUDET
---	--	--

